

CONTRAT 1311
N/REF : 8/06/2025 0H22 C:008054 I:11939
V/REF : Contrat N°001311 du 06/05/2024

BURGER KING

**1 QUAI LAMENNAIS
35000 RENNES**

IMMEUBLE : BURGER KING
1 QUAI LAMENNAIS
35000 RENNES

Rennes, le 18 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 LAMENNAIS - BURGER KING - MR DIALLO 06 52 32 30 44
02 30 96 13 61

MOTIF : REDEVANCE MENSUELLE
Donneur d'ordre : M. . DIALLO

INTERVENTION DU 12/06/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE NETTOYAGE BAC A GRAISSES 2 M3
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGRÉE
NETTOYAGE CHANTIER

12 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE GRAISSES : 58,00 EUROS HT / T(S) POUR 2024

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par mointié 12 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 5060492

publié par l'INSEE
connu à la date d'effet du Contrat
ICTrev-TS1' est le dernier indice connu à la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/06/2025

Prix de base du contrat : 2557,68

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 01/2024	Valeur	: 138,1
	Mois de l'indice de révision	: 03/2025	Valeur	: 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT
1/12	Entretien de bac(s) a graisse	12/AN	2647,41	220,61

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
2,00	M3 de déchets graisses traités		60,03		120,06

TOTAL H.T.	340,67
--------------------	--------

T.V.A.	a 20,00%		68,13
--------	----------	-------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____408,80

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.